



# TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET À PARIS LE 14 JUIN

GRÈVE ET MANIFESTATION NATIONALE

Après la réussite de la journée de grèves et de manifestations du 31 mars, la mobilisation s'est construite dans le pays pour combattre le projet de Loi Travail et porter l'exigence de nouveaux droits sociaux. Elle se poursuit depuis presque 3 mois, sans faiblir, dans le cadre de l'intersyndicale (FO, FSU, CGT, Solidaires et les organisations de jeunesse FIDL, UNEF, UNL) qui reste unie pour exiger le retrait du texte. Le gouvernement a choisi le passage en force avec le 49-3, ce qui n'a pas désamorcé la mobilisation, bien au contraire.

Aujourd'hui, le gouvernement est responsable de la situation de blocage et n'a pas d'autre choix que d'ouvrir des discussions pour sortir de ce conflit social et répondre aux salarié-e-s, jeunes, privé-e-s d'emplois et retraité-e-s ainsi qu'à l'ensemble de la population qui reste massivement opposée à ce projet de loi. Si les mobilisations et le rapport de force dans l'opinion publique ont déjà contraint le

gouvernement à proposer des modifications au projet de loi, la philosophie même du projet de loi, qui s'attaque frontalement au code du travail, n'a pas bougé et est inacceptable ; le compte n'y est pas notamment en ce qui concerne l'inversion de la hiérarchie des normes, les accords de développement et de maintien de l'emploi, les conditions du licenciement économique, le référendum d'entreprise et la médecine du travail.

## La Fonction publique est concernée aussi

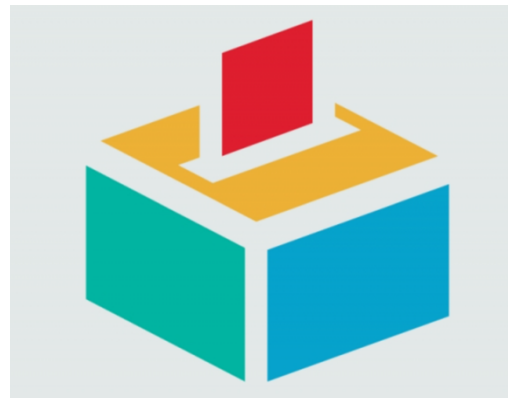
Si ce projet de loi parvenait à modifier le Code du travail, nul doute que de nombreuses régressions seraient alors transposées dans le secteur public. En effet, nombre de règles inscrites dans le statut de la fonction publique sont la transposition de dispositions du Code du travail (dialogue social, rapport national / local, temps de travail, etc). Les agent-e-s de la Fonction publique sont donc concerné-e-s, par solidarité bien sûr, puisqu'il s'agit des droits de l'ensemble des salarié-es, et donc d'un projet de société qui tourne le dos aux valeurs que nous défendons ; mais ils sont aussi concernés au premier chef, car si le verrou saute dans le privé, les mêmes régressions qui suivront de près dans le secteur public.

**Le SNUEP avec la FSU appelle  
les professeur-es de lycée professionnel  
à être en grève  
et à manifester à Paris le 14 juin**

**Prenez contact avec votre section académique du SNUEP-FSU**

# Votation citoyenne

La mobilisation puissante des salarié-es, jeunes, privé-es d'emplois et retraité-es s'est construite dans le pays pour combattre le projet de Loi Travail et porter l'exigence de nouveaux droits sociaux pour les salarié-es. Pour toute réponse le gouvernement a choisi le déni de démocratie avec l'utilisation du 49.3, puis l'autoritarisme et la répression.



**PARCE QUE** la démocratie ayant un sens pour les salarié-e-s, les jeunes, les privé-e-s d'emplois, les retraité-e-s, les organisations syndicales et de jeunesse, mobilisées depuis presque 3 mois ont décidé d'une votation citoyenne.

**Le SNUEP avec la FSU appelle tou-tes les PLP à participer à la votation organisée par les 7 organisations syndicales (FO, FSU, CGT, Solidaires et les organisations de jeunesse FIDL, UNEF, UNL) afin de se faire entendre encore plus fort par le gouvernement !**

## POUR VOTER EN LIGNE

<http://votation.fsu.fr/>

Matériel de vote et tracts disponibles sur

<http://snuep.fr/blog/2016/05/30/loi-travail-votation-citoyenne/>

***Pour connaître les modalités arrêtées dans votre département, contactez votre section académique du SNUEP-FSU.***